facebook

Les embauches se jouent aussi en ligne

réseaux sociaux à la sphère personnelle alors qu'en réalité, c'est

bien dans l'univers professionnel que le "réseau" est primordial. Même si ce n'est pas encore une généralité, de plus en plus d'entreprises utilisent ces

canaux à l'occasion de recrutements et les candidats sont de plus en plus présents sur les plates-formes comme Linkdln ou Viadeo, le leader français. Mais jusqu'à quel point ces sites interviennent-ils sur notre avenir professionnel? Faut-il absolument s'y mettre

Les entreprises cherchent des profils précis

En France, 85 % des demandeurs d'emploi sont inscrits sur un réseau social. Un vivier considérable qui cache des collaborateurs rêvés. La moitié des entreprises françaises a ainsi déjà recruté via un réseau social. Pôle emploi a même noué un partenariat avec Viadeo sur sa plate-forme à destination des recruteurs et des entreprises se sont spécialisées dans le recrutement en ligne. Mais loin d'être une solution miracle,

n associe trop spontanément les les réseaux sociaux se placent plus comme une aide à la décision. « L'usage progresse, c'est un fait, mais pas de façon exponen-

> tielle. Ce n'est pas parce que les outils sont là que les ressources humaines les ont totalement intégrés. Pour le moment, ils se concentrent surtout sur les grandes entreprises de la banque,

> > viaded

de la finance qui recherchent des profils pénuriques. Elles ont besoin des réseaux sociaux pour dénicher des candidats spécifiques, explique Thomas Chardin, consultant en ressources humaines et directeur de Parlons RH. Mais beaucoup d'entreprises n'ont aucun intérêt à être

sur les réseaux sociaux. Et elles ont raison de s'abstenir car mal les uti-

liser, c'est renvoyer une image faussée de l'entreprise. Ce n'est pas parce que les réseaux sociaux vont vite qu'il faut confondre vitesse et précipitation. »

Le CV n'est pas mort

Le recrutement, c'est toujours ce long processus où la confiance s'installe, où chaque partie cherche à cerner l'autre pour envisager une collaboration. « La nouvelle génération ne conçoit pas de postuler sans être abonnée à un réseau social. Mais c'est bien leur CV qui retiendra

d'abord l'attention d'un Linked in recruteur, note

Thomas Chardin. Les entreprises privilégient touiours les plates-formes d'emploi et les candidatures spontanées pour recruter de nouveaux collaborateurs. Le CV permet d'aller droit au but, et peut être adapté. Un candidat peut créer autant de CV que de postes auxquels il postule. Alors que sur un réseau social, il ne peut y avoir qu'un seul profil, qui apporte simplement de nou-

> veaux éléments sur la personnalité. » Faut-il pour autant délaisser les réseaux sociaux ? Pas sûr. Entretenir un profil en ligne, c'est prouver son

dynamisme et sa réactivité. Par contre, au premier faux pas. c'est l'échec assuré. « Etre absent d'un réseau social n'est pas en soi discriminant, mais de plus en plus, un candidat qui n'aura pas de profil en ligne se différenciera, note le consultant. Il faut trouver une juste mesure entre vouloir se démarquer et être trop original. Il faut par exemple éviter de se mettre en scène dans sa salle à manger avec un cadrage plus que médiocre.

Il faut aussi garder une certaine cohérence dans son personal branding (NDLR l'art de se vendre) et ne pas confondre facilitateur de contact et familiarité. » Il n'y aurait pas plus de profils atypiques sur les réseaux sociaux que par le biais des CV traditionnels, mais ils circulent beaucoup plus vite et sont donc aussi plus rapidement écartés.

Les entreprises veulent surtout gagner du temps

Gagner du temps est un facteur primordial pour les entreprises. La cooptation a donc également de plus en plus la cote. Des sites spécialisés comme keycoopt.com ou myjobcompany.com ont même vu le jour. En rému-



nérant un salarié ou un particu-

lier qui a permis l'entre-

mise avec un candidat au profil recherché. les entreprises s'offrent certaines garanties. « La pratique de la recommandation est intrinsèquement liée aux réseaux sociaux, souligne Thomas Chardin. La cooptation s'est ainsi beaucoup développée par ce biais-là et des plates-formes se sont développées. C'est une sorte de réseau social Laura Duret d'un autre type.»

■ Etude de ATD-Quart monde

DISCRIMINATION

Les pauvres ont moins de chances de trouver un emploi

est le serpent qui se mord la queue. La précarité sociale est un critère évident de discrimination à l'embauche. C'est ce qui ressort de la dernière étude de ATD Quart-monde, à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère.

Près de 1 500 CV ont été envoyés aux quatre coins de la France pour un poste d'opérateur de caisse, sous deux formes. L'une affichait un profil standard, l'autre mentionnait une adresse en centre d'hébergement et de réinsertion sociale ainsi qu'un parcours dans une entreprise d'insertion. Le premier CV a obtenu un entretien dans 83 % des cas. Le CV témoignant d'une situation de

précarité n'a été sollicité que dans 53 %

Or, aucune des entreprises qui a occulté ces candidatures ne risque quoi que ce soit. Parmi les 19 critères de discrimination actuellement prohibés par le code pénal, la précarité sociale n'est pas prise en compte. ATD-Quart monde réclame d'ailleurs que ce manque soit rétabli et vient d'éditer un livre, "En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté", pour déconstruire le stéréotype ancré dans les mentalités. Une pétition, lancée par 40 organisations, qui doit permettre de faire bouger les choses.

• www.jeneveuxplus.org

Dans l'actualité

TRANSPORT ET LOGISTIQUE

Un portail emploi dédié aux métiers du transport et de la logistique

Repaire 91 est le nouvel outil incontournable pour les professionnels essonniens des métiers du transport. Ce site Internet recense toute l'actualité et tous les acteurs du secteur. Les demandeurs d'emploi et salariés ont accès à des offres, des calendriers de formation et les aides possibles. Un accompagnement spécifique est également disponible pour les entreprises. Cette initiative a été lancée par la Maison de l'emploi Corbeil-Evry pour faciliter le contact entre les demandeurs d'emploi du secteur et les nombreuses entreprises qui recrutent, souvent sur des postes qui leur conviendraient.

> • www.repaire91-transportlogistique.fr

Jeudi 14 novembre 2013